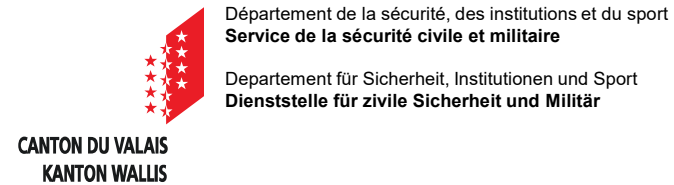




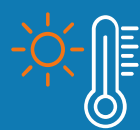
POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

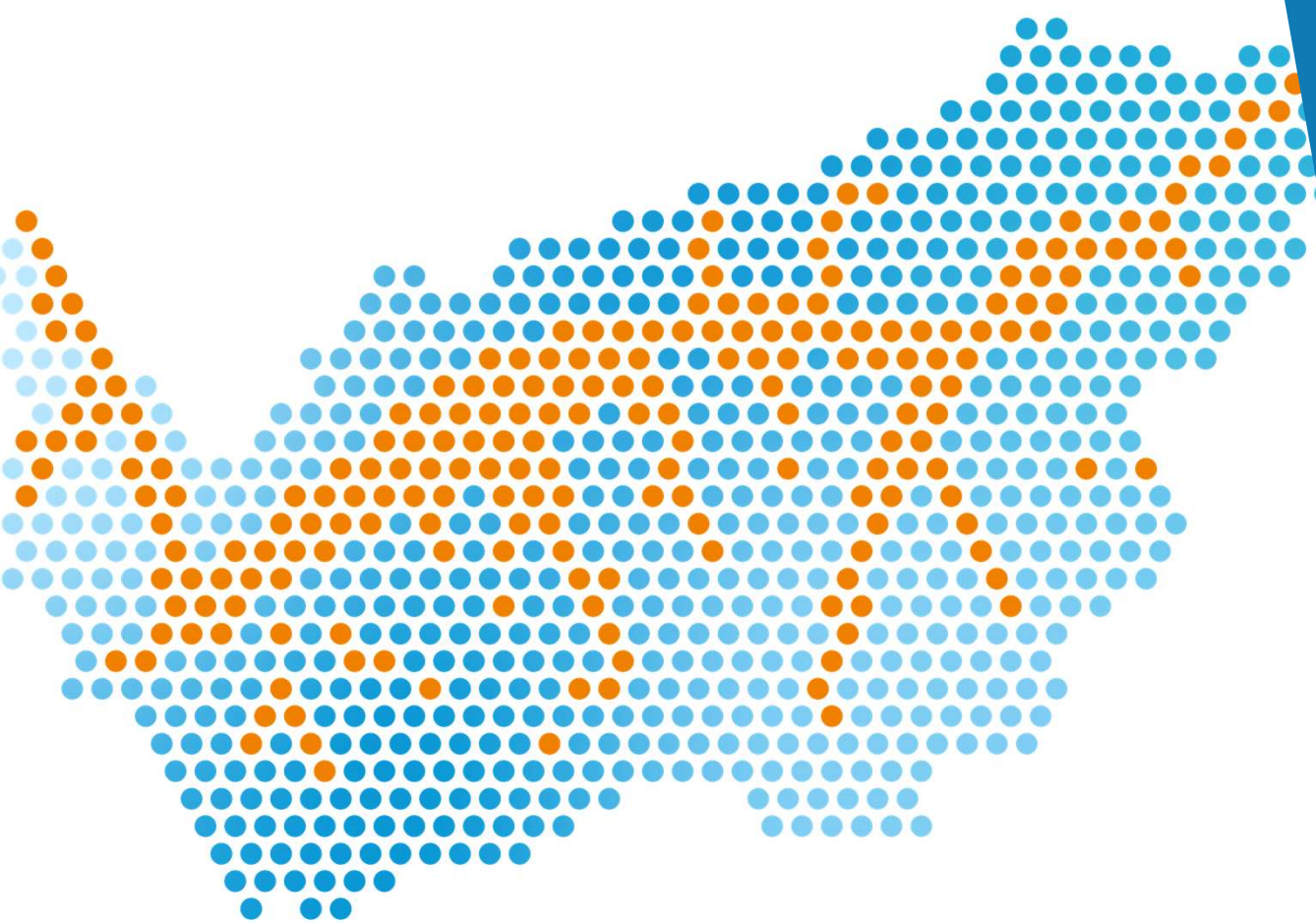


Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la sécurité civile et militaire
Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

LES POINTS DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)

Informations du Canton du Valais
pour les communes et leur population





Basé sur un concept national, le Canton du Valais met en œuvre les **Points de rencontre d'urgence (PRU)** sur tout le territoire cantonal.

Avec au minimum 1 PRU par commune, le Canton du Valais pourra compter sur un total de **250 PRU**.



Dans l'éventualité où votre commune serait touchée par une **catastrophe** ou une **situation d'urgence**, les points de rencontre d'urgence (**PRU**) répartis dans tout le canton vous fournissent de l'assistance et d'importantes informations sur la situation.





Si vous avez **besoin d'aide** en cas de crise, rendez-vous au point de rencontre d'urgence.

En cas de panne de courant prolongée avec interruption des moyens de télécommunication, vous pouvez également passer des **appels d'urgence**.





La mise en place et l'exploitation des **PRU** est de la compétence communale.

Les points de rencontre d'urgence sont **facilement repérables**.

En général, les points de rencontre d'urgence se trouvent dans des **bâtiments publics** tels que des écoles, des salles de gymnastique ou des salles polyvalentes.





Les sites sont choisis de façon à ce qu'ils soient **accessibles** à la majorité de la population en temps utile, à pied, à vélo ou au moyen d'un véhicule.





www.pointrencontreurgence.ch



www.alert.swiss